La Ferme de la Closeraie : une ferme périurbaine à Magny-les-Hameaux pour une production bio de proximité

Ce projet structurant visant à développer une production de proximité et à soutenir les filières locales a obtenu **80 000 euros de subventions (Leader) européennes + 233.200 euros du Conseil régional d'Île-de-France.**



Le contexte

- Projet de création d'activité agricole qui s'inscrit dans le cadre plus global du développement du futur éco-quartier sud-Centre Bourg de Magny-les-Hameaux
- Choix de la commune de rendre à l'agriculture à l'occasion de la révision de la charte du PNR, ces 15 hectares de terrains destinés à l'urbanisation et laissés en friche
- Dès 2013, des réunions avec les riverains de la parcelle ont conduit à élaborer un cahier des charges permettant la création d'un projet permettant l'installation d'agriculteurs
- Un projet a été retenu après sélection assurée par le Pôle Abiosol et la communauté d'agglomération, initialement porteur du projet avec la commune = projet de Robert Pires, maraicher
- Un terrain faiblement aménagé est depuis 2014, mis à la disposition d'un des deux porteurs de projet, Robert Pires. Son installation a bénéficié d'un important soutien de la part des habitants (montage des serres, clôtures, financement participatif)

Les enjeux et objectifs

Un projet de développement économique, avec la création de 2 à 4 emplois sur le site

- Mise en place de **circuits courts** à destination des usagers du territoire : habitants / collectivités / entreprises Aujourd'hui, un maraicher, Robert Pires est installé depuis fin 2014.
- Les types de baux choisis (bail à construction et baux ruraux environnementaux) pour la mise à disposition du site et des bâtiments visent à la fois la **sécurisation de l'activité dans le temps et la maitrise du devenir du site**
- **Pas de concurrence** avec l'agriculture localement présente, le bassin de consommation visé étant Saint-Quentin en Yvelines. Permet de renforcer les synergies territoriales, le dynamisme et l'offre tant sur le plan entrepreneurial que social et environnemental

Une volonté forte du projet en matière d'intégration environnementale et écologique

- Volonté forte **d'intégration paysagère**, qualité architecturale du bâtiment, regroupement et compacité du bâti et des serres, préservation des visibilités de la lisière boisée depuis le centre bourg, prise en compte des remblais, conservation des structures végétales existantes...

Un projet soucieux des équilibres , sobriété et économie des ressources

- Adaptation du projet à son environnement et à ses contraintes = la problématique de la ressource en eau est centrale pour le projet. Face à une présomption d'une ressource en eau limitée, recherche des solutions à la fois pour capter et stocker cette ressource sans déstabiliser l'environnement (récupération des eaux de pluies, forage, ...) et pour adapter le projet agricole en fonction de la disponibilité de la ressource (choix des cultures

notamment).
- Respect autant que possible, des objectifs de maitrise de l’énergie, de traitement des eaux usées, de récupération des eaux de pluie, d’éco construction et d’architecture bio climatique, de sobriété (notamment le choix des clôtures et le dimensionnement des installations en fonction des besoins).

Une approche globale et participative du site : un projet tourné vers les habitants et support d’animation territoriale

- Habitants associés dès le départ à la démarche par des ateliers de concertation. Des visites pédagogiques de l’exploitation (scolaires notamment) sont également envisagées.
- La communauté d’agglomération, la commune, le PNR et le pôle Abiosol ont travaillé de manière collaborative à la mise en place de ce projet et se sont réunis régulièrement pour en suivre l’avancement.
- Structuration de la parcelle en tenant compte de son environnement : quartiers existants, futur écoquartier, skatepark, jardins familiaux, forêt...
- Structuration des circulations piétonnes vers les jardins familiaux.











http://www.vimeo.com/220609330
Infos pratiques

Le calendrier

- Des études pré-opérationnelles ont été conduites dès 2013 par la CASQY : étude de faisabilité, étude du fonctionnement hydrique des sols, étude de la qualité agronomique des sols, étude hydrogéologique (pollution et estimation de la ressource en eau).
- Un maraicher, Robert Pires est déjà installé depuis fin 2014.
- Le planning prévisionnel prévoit un aménagement sur un peu plus d'un an, entre le 2ème semestre 2017 et fin 2018 : études forage (septembre 2016), réseaux, aménagement de bassins (1er trimestre 2018), bâtiment (2e semestre 2018), clôtures, cheminements
- Site d'activités agricoles sous sa forme définitive opérationnel d'ici fin 2018.

Liens utiles
Site web de la commission européenne